

Kubota Canada LTD. rappelle les tondeuses à rayon de braquage zéro Kubota

Produits touchés

Tondeuses à rayon de braquage zéro Kubota

Description du produit

Le présent rappel vise les modèles 2016 à 2018 de tondeuses à moteur à gaz à rayon de braquage zéro Kubota des séries Z400 et Z700. Les tondeuses rappelées sont orange et noir et l'inscription « Kubota » figure à l'avant du produit.

Les numéros de modèle et de série figurent sur une plaque signalétique fixée sur le côté des tondeuses.

Numéros de modèle et de série des tondeuses Kubota rappelées vendues au Canada	
Modèle	Plage des numéros de série
Z411	12823 – 14587
Z421	15715 – 20127
Z723	50001 - 50176
Z724	50003 – 51130
Z725	50001 - 50657
Z726	50008 - 52361

Identification du risque

Kubota a déterminé que les boulons de la structure de protection contre les tonneaux (SPT) pourraient ne pas avoir été serrés suffisamment lors de la fabrication. Par conséquent, la SPT peut se détacher et ne pas protéger adéquatement l'utilisateur en cas d'accident, ce qui présente un risque de blessures.

En date de janvier 2019, aucun incident ni aucune blessure n'avaient été signalés à l'entreprise au Canada.

Quantité vendue

Environ 887 produits rappelées ont été vendus au Canada.

Période de la vente

Les produits rappelées ont été vendus de juillet 2016 à décembre 2018.

Lieu d'origine

Fabriqués aux États-Unis

Entreprise

Distributeur	Kubota Canada Ltd. Markham (Ontario) Canada
---------------------	---

Ce que vous devrez faire

Les consommateurs devraient immédiatement cesser d'utiliser les tondeuses à rayon de braquage zéro rappelées et communiquer avec un détaillant Kubota pour faire inspecter et réparer gratuitement la structure de protection contre les tonneaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ils peuvent communiquer avec Kubota Canada Ltd. au numéro sans frais [1-800-405-6916](tel:1-800-405-6916), de 8 h 30 à 16 h 30 (heure de l'Est) du lundi au vendredi, envoyer un [courriel](#) ou consulter le [site Web de l'entreprise](#), puis cliquer sur « Rappel ».

Conformément à la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*, il est interdit de redistribuer, de vendre ou même de donner les produits rappelés au Canada.

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié à ce produit ou à tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/avis-mises-garde-retraits/signaler-incident-concernant-produit-consommation.html>).

Ce rappel est également affiché sur le site du Portail global de l'OCDE sur les rappels de produits (<https://globalrecalls.oecd.org/>), qui présente d'autres renseignements sur les rappels de produit de consommation internationaux.

Image 1: Tondeuse Kubota Z421KWT60



Image 2 : Plaque signalétique de la série Z des tondeuses Kubota

